



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 juillet à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 juillet conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, Mme GRIMLADI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VANNUCCI	à	M. ARESU
Mme OTTAVY-SARROLA	à	Mme OTTAVY
Mme BIANCAMARIA	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme GUERRINI
M. FILONI	à	Mme SANNA
M. FERRARA	à	M. PAOLINI
Mme FELICIAGGI	à	M. SBRAGGIA
Mme VILLANOVA	à	Mme ZUCCARELLI
Mme MASSEI	à	Mme FALCHI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
M. CIABRINI	à	M. LUCIANI

**Etaient absents :**

M. CAU, Mme JEANNE, M. RENUCCI, Mme RICHAUD, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 juillet 2015

Délibération N°2015/ 284

**Avenant n°1 au marché n°2011/94 relatif au marché Prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d' Ajaccio. Lot 14 : Crèche du Parc Berthault et service petite enfance.  
Autorisation de signer et exécuter l'avenant**

## **Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

Par délibération n°2011/197 en date du 28 juillet 2011, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché concernant les prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d'Ajaccio. Lot n°14 : crèche du Parc Berthault et service petite enfance.

Le marché 2011/094 a été conclu avec l'entreprise La clé du nettoyage sis à 20 090 Ajaccio pour un montant HT de 37 400 € et une durée d'un an reconductible trois fois.

Le présent avenant a pour objet une prolongation de contrat d'une durée de 1 mois en vue d'assurer la continuité des prestations de nettoyage au sein des structures.

La nature des prestations reste inchangée.

Cet avenant d'un montant total de 3 400 € HT représente une incidence financière de 9.09 % du montant du marché.

Le nouveau montant du marché s'élève à 40 800 € H.T.

La durée du marché est prolongée de 1 mois.

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 07 juillet 2015 a rendu un avis favorable en vue de la conclusion de l'avenant n°1 avec l'entreprise La clé du nettoyage.

Inscription au Budget Principal 2015, Chapitre 011, Article 6283

### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 2011-94 relatif aux prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d'Ajaccio. Lot n°14 : crèche du Parc Berthault et service petite enfance pour un montant de 3 400 € HT.

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de M. Antoine Paolini, conseiller municipal délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code du travail ;

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 notamment l'article 20 du Code des marchés publics ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juillet 2015 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appels d'offres de la Ville en sa séance du 07 juillet 2015 en vue de la conclusion de l'avenant n°1 au marché avec l'entreprise La clé du nettoyage.

**DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT M.LE MAIRE  
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

**à signer et à exécuter** l'avenant n°1 relatif au marché n°2011-94 relatif aux prestations de nettoyage des bâtiments communaux de la Ville d'Ajaccio. Lot n°14 : crèche du Parc Berthault et service petite enfance pour un montant de 3 400 € HT.

Inscription au Budget Principal 2015, Chapitre 011, Article 6283.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

  
**Laurent MARCANGEE** 

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150727-2015\_284-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2015

Publication : 31/07/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

